

3 décembre 2020

Chère famille,

Au moment où nous nous préparons pour rouvrir les bâtiments scolaires du District 75, nous voulons vous fournir des mises à jour sur les tests du COVID-19 administrés dans les écoles aux élèves du District 75 et aux élèves du programme Inclusion du District 75. Comme vous le savez probablement, en octobre, le Département de l'Éducation de la Ville de New York (DOE), a établi un partenariat avec le Département de la Santé et de l'Hygiène Mentale de la Ville (DOHMH) et le NYC Test and Trace Corps (T2) pour commencer des tests aléatoires et mensuels de COVID-19 pour les membres du personnel et les élèves du DOE dans les districts scolaires communautaires à travers la ville. À ce jour, plus de 100 000 élèves et membres du personnels à travers la ville ont été testés.

Ce test — qui est rapide, facile et sûr — est crucial pour maintenir en bonne santé nos élèves, familles et membres du personnel, et maintenir nos écoles ouvertes pour l'enseignement et l'apprentissage tout au long de l'année scolaire 2020–2021. Et parce que le test permet d'identifier des cas de COVID-19 où les symptômes ne sont pas toujours présents, nous travaillons en étroite collaboration avec nos partenaires au DOHMH et T2 pour élargir notre capacité générale de tester les élèves et les membres du personnel du DOE à travers la ville.

Ce mois, nous allons élargir notre programme des tests aléatoires dans les écoles pour inclure les élèves fréquentant les écoles du District 75. Les membres du personnel de ces écoles ont déjà commencé à participer aux tests aléatoires depuis le début du programme en octobre. Les tests administrés au personnel reprendront le 10 décembre et les tests administrés aux élèves commenceront le 14 décembre. Les élèves du programme Inclusion des programmes D75 participeront au programme des tests de leur district scolaire communautaire — veuillez voir des informations supplémentaires dans la section FAQ de cette lettre. Les tests continueront sur un rythme hebdomadaire.

Tous les élèves à travers la ville, y compris les élèves qui fréquentent les écoles du District 75, sont tenus de participer aux tests dans les écoles, sauf s'ils ont une dispense. Les élèves qui ne soumettent pas un formulaire de consentement ou une demande de dispense passeront à l'apprentissage entièrement à distance. Pour maintenir la santé et la sécurité de nos communautés scolaires et pour garantir que nos bâtiments scolaires restent ouverts, nous encourageons les parents/tuteurs à remplir le formulaire de consentement aux tests en utilisant un Compte New York City Schools (NYCSA) sur mystudent.nyc ; en imprimant et en signant le formulaire disponible en 10 langues sur schools.nyc.gov/covidtesting, ou en demandant une copie à votre école.

Tests COVID-19 dans les écoles pour les élèves du District 75

Éléments importants à connaître sur la manière dont nous allons tester vos enfants :

- Nous avons besoin d'un consentement dans nos dossiers pour chaque élève. Les parents peuvent demander une dispense pour des raisons médicales ou de handicap, mais les dispenses seront limitées en ce qui concerne leur approbation.
- Aucun enfant ne sera testé s'il n'est pas à l'aise ou s'il ressent de l'angoisse à n'importe quel point de la procédure d'administration du test.
- Les infirmières scolaires de votre école, qui connaissent déjà votre enfant, recevront une formation spéciale pour administrer les tests aux élèves dont les parents ont donné leur consentement. Dans certains cas, un prestataire supplémentaire peut se trouver sur place pour soutenir les écoles avec l'administration des tests. Si vous préférez que les tests de votre enfant soient administrés par l'infirmière de l'école de votre enfant, veuillez le faire savoir à votre école. Les infirmières scolaires administreront la grande majorité des tests administrés aux élèves du District 75.
- Le test sera administré au moyen d'un écouvillon au bout du nez, ce qui rend l'expérience rapide et facile pour les élèves.

- Enfin, vous pouvez prendre vos dispositions en avance pour que le coordinateur des parents ou une personne en charge désignée à votre école vous appelle avant et après le test pour vous informer sur la réaction de votre enfant au test.

Résultats du test et vie privée de votre enfant

- Lorsque l'élève est testé à l'école, des informations sur le processus de dépistage, ainsi que sur le moment où les familles vont recevoir les résultats, seront envoyées avec l'élève à son domicile.
- La majorité des résultats des tests seront disponibles sous 48 heures. Si le test de votre enfant pour le dépistage du COVID-19 s'avère positif, le prestataire en charge des tests vous informera par téléphone et Test & Trace Corps vous appellera pour fournir à votre famille des ressources et du soutien.
- Toutes les données, informations et résultats en rapport avec les tests, obtenus dans les écoles ou dans les sites des tests gratuits pour le dépistage du COVID-19 de NYC Health + Hospitals — sont confidentiels et protégés par des lois de la Ville, de l'État et fédérales qui sont très strictes, y compris tout ce qui est en rapport avec les données privées des élèves.
- Les tests de dépistage du COVID-19 ne sont pas utilisés pour aucun autre objectif en dehors de déterminer si votre enfant a le COVID-19 ou non.

Comment soumettre mon consentement ?

Soumettre votre consentement pour que votre enfant soit testé pour le COVID-19 à l'école est facile et rapide. Même si vous avez déjà soumis votre consentement, nous vous demandons de le soumettre à nouveau pour garantir que le formulaire de consentement le plus récent figure bien dans le dossier de votre enfant. Vous pouvez soumettre votre consentement de deux manières simples :

1. Remplissez le formulaire en ligne à l'aide d'un compte New York City Schools (NYCSA)
 - Si vous avez déjà un compte NYCSA lié à votre enfant ou vos enfants : connectez-vous, cliquez sur le nom de votre enfant, cliquez sur « Manage Account », puis lorsque vous verrez le menu déroulant, cliquez sur « Consent Forms ». Lisez la page, puis choisissez l'option de consentement à la fin pour votre enfant.
 - Si vous n'avez pas encore de compte NYCSA : vous pouvez en créer un sur [mystudent.nyc](https://mystudent.nyc.gov) dès maintenant ! Si l'école vous a donné un code de création de compte, vous pouvez créer un compte complet en quelques minutes seulement, puis donner votre consentement comme décrit ci-dessus. Si l'école ne vous a pas donné de code de création de compte, vous pouvez toujours donner votre consentement immédiat en cliquant sur « Manage Consent » sous la rubrique « COVID-19 Testing » et remplir les informations pour vous et votre enfant.
2. Imprimez, signez et apportez le formulaire joint à l'école de votre enfant le premier jour de reprise dans le bâtiment scolaire. Un fichier imprimable est disponible en dix langues sur schools.nyc.gov/covidtesting.

Est-ce que mon enfant peut être dispensé de l'obligation de se soumettre à des tests aléatoires hebdomadaires ?

Les dispenses ne seront accordées que dans certains cas limités. Toutes les demandes seront examinées mais uniquement celles qui ont un impact direct sur la capacité de votre enfant à être testé à l'école feront l'objet d'une dispense. Deux formulaires pour demander une dispense seront disponibles sur schools.nyc.gov/covidtesting:

- Un formulaire pour les élèves ayant besoin d'une dispense médicale, en raison d'une condition de santé qui rendrait dangereux le recours à un test (p. ex., traumatisme facial, chirurgie nasale). Ce formulaire doit être signé par un médecin et vous devez soumettre des documents médicaux issus par un prestataire de soins de santé.
- Un formulaire pour les élèves handicapés qui ne peuvent être testés en toute sécurité à l'école à cause de la nature de leur handicap. Une fois aléatoirement sélectionné, il faudra que votre enfant soit testé pour le dépistage du COVID-19 par son prestataire de soins de santé ou par un autre prestataire de tests.

Une adresse e-mail doit être saisie dans le système de suivi des tests administrés dans les écoles. Si vous ne l'avez pas encore fait, veuillez vous assurer que votre adresse e-mail se trouve dans les dossiers de votre école. Si vous n'avez pas d'adresse e-mail, veuillez contacter le coordinateur des parents de votre école le plus tôt possible pour vous aider à créer un compte e-mail.

Que se passe-t-il si je ne soumetts pas mon consentement ?

Vous devez soumettre votre consentement au plus tard le jour où votre enfant retourne dans son bâtiment scolaire ; c'est la date limite, et tous les élèves doivent participer.

- Si votre enfant se rend à l'école le jour de sa reprise pour l'enseignement en personne et qu'aucun formulaire de consentement ne figure dans son dossier, le chef d'établissement et le personnel scolaire vous contacteront pour obtenir votre consentement.
- Ensuite les élèves sans formulaire de consentement dans leur dossier et pour lesquels aucune demande de dispense en raison d'un état de santé ou d'un handicap n'a été soumise doivent passer à un enseignement entièrement à distance. Le chef d'établissement de votre enfant fournira davantage d'informations sur les dispenses cette semaine.

Qu'en est-il pour les élèves inscrits aux programmes Inclusion du District 75 ?

Les élèves inscrits aux programmes Inclusion du District 75 participeront au même programme des tests administrés aux élèves pour le dépistage du COVID-19 que celui de leurs camarades en enseignement général. Leurs tests seront administrés par des prestataires externes. Comme dans le cas de tous les élèves ; les élèves de ces programmes peuvent également demander une dispense médicale ou justifiée par un handicap comme décrit ci-dessus.

Les élèves qui bénéficient des Services d'assistance d'enseignement d'éducation spécialisée (SETSS) via le Programme Inclusion du District 75 sont inscrits dans leur école de district communautaire. Les bâtiments scolaires rouvriront pour les élèves de l'apprentissage hybride participant aux Programmes Inclusion des écoles primaires à partir du 7 décembre.

Les élèves participant aux Programmes Inclusion des collèges ne reprendront leurs cours dans les bâtiments scolaires que lorsqu'une date de retour pour l'apprentissage hybride dans les écoles accueillant les Grades 6-12 soit établie. Avant la date de retour en personne, ces élèves continueront l'apprentissage à distance avec leurs camarades en enseignement général et recevront une instruction à distance spécialement conçue pour eux et dispensée par leur prestataire SETSS du Programme Inclusion. De même, les élèves inscrits dans le Programme d'enseignement intégré par collaboration des enseignants (ICT) retourneront dans les bâtiments scolaires à partir de la date de retour fixée pour les écoles de leur district communautaire. Pour toute question, envoyez un e-mail à D75Inclusion@schools.nyc.gov.

Nous espérons que les efforts pour accueillir tous les élèves tiennent compte de la flexibilité dont les familles ont besoin pour participer à cette importante initiative de santé publique. Nous apprécions énormément votre partenariat, votre coopération et votre engagement total à maintenir les communautés scolaires à travers les cinq boroughs sûres et en bonne santé. Pour en savoir plus sur nos protocoles d'administration de tests aléatoires dans les écoles, notamment les formulaires de consentement et les directives concernant les mesures de sécurité, ou sur les 22 sites de la Ville pour l'administration de tests gratuits de dépistage du COVID-19, allez sur schools.nyc.gov/covidtesting.

Cordialement,



Richard A. Carranza
Chancelier
Département de l'Éducation de la Ville de New York